



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corse

Question écrite n° 41163

## Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le Premier ministre sur les manquements graves, et repétés, à l'ordre républicain en Corse. Il est de la responsabilité du Gouvernement de mettre un terme à l'escalade de la violence qui a récemment abouti à un acte de terrorisme aveugle à Bastia. Le cycle est-il terminé ? Rien ne peut le laisser croire. Ainsi, malgré l'appel (sic) du ministre de l'intérieur au « respect des lois de la République » lors des obsèques de Pierre-Louis Lorenzi, un commando d'hommes armés et cagoules y a participé, les concluant par une salve de pistolets automatiques. Le retour à l'ordre républicain commande en priorité, et sans préalable, que soient désarmés tous les commandos nationalistes. C'est la condition sine qua non pour que tous les services de l'État, et d'abord la justice, puissent à nouveau fonctionner normalement. Alors, de nouvelles élections territoriales permettraient à toutes les sensibilités politiques de s'exprimer dans le respect de la légalité, pour renouer légitimement les fils du dialogue. Est-ce dans cet état d'esprit que M. le Premier ministre entend se rendre prochainement en Corse ?

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le Premier ministre sur la politique du Gouvernement en matière de maintien de l'ordre public en Corse. La politique que le Gouvernement entend mener en Corse veut prendre en compte la réalité économique, sociale et culturelle de l'île. C'est dans cet esprit que d'importantes mesures ont été annoncées en Corse les 17 et 18 juillet derniers qui sont autant d'outils destinés à fonder l'avenir de la Corse en compensant certains de ses handicaps, en soutenant l'initiative économique, en stabilisant certaines situations qui, sans cela, pourraient rapidement devenir désespérées. Mais rien ne se fera sans la paix publique dont le rétablissement suppose d'abord l'application de la loi dans tous les domaines et en particulier tout ce qui touche à la sécurité des personnes et des biens. C'est pour cette raison que le Gouvernement met tout en œuvre pour stopper l'escalade de la violence en Corse. La première des priorités de son action, rappelée par le Premier ministre à l'occasion de son récent déplacement dans l'île, est le rétablissement de l'ordre républicain. Le Gouvernement de la République ne saurait, en effet, tolérer l'existence sur le territoire national de zones de non-droit où des groupes mafieux chercheraient à étendre leur activité criminelle. Les magistrats ont notamment été, à cet effet, assurés de pouvoir remplir intégralement leur mission pour lutter tant contre la violence que contre la délinquance économique et financière contre laquelle les juridictions disposeront de moyens supplémentaires. Les réponses qu'il convient d'apporter aux grands problèmes que rencontre la Corse depuis plus de vingt ans supposent évidemment l'écoute et la discussion avec ceux que désigne à cet effet la vie démocratique. Mais à aucun moment il ne s'agit d'accepter l'inacceptable ; que la violence et la peur s'installent dans l'île, que des réseaux mafieux se substituent aux institutions et que la délinquance individuelle ou organisée sous quelque forme que ce soit devienne finalement la règle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Sarre Georges](#)

**Circonscription** : - RL

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 41163

**Rubrique** : Collectivites territoriales

**Ministère interrogé** : Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire** : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 15 juillet 1996, page 3746

**Réponse publiée le** : 2 septembre 1996, page 4687